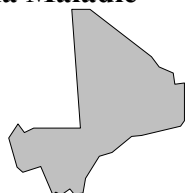


Direction Nationale de la Santé

Division Prévention Lutte Contre
la Maladie

le rac-info

VOTRE BULLETIN EPIDEMIOLOGIQUE MENSUEL

Année 2005, mois de décembre

Bulletin n°12

Notification des données

Les présentes données correspondent à la période allant du 28 novembre 2005 au 02 janvier 2006 (S48 à S52).

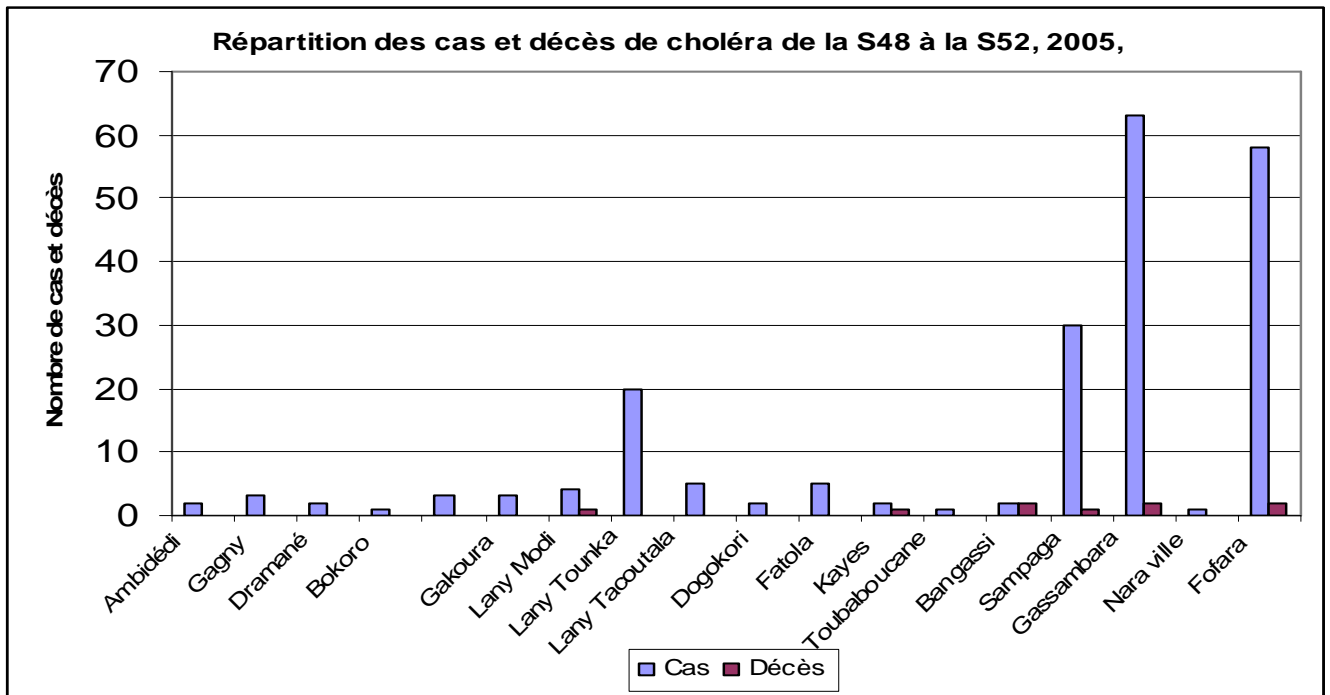
Au cours du mois de décembre, le taux de complétude des notifications était de 100% pour toutes les Directions Régionales de la Santé (DRS) du pays.

Epidémie de Choléra

Les Régions de Kayes et Koulikoro ont enregistré de la S48 à la S52, 197 cas dont 9 décès, soit une létalité de 4,56 %.

Tableau 1 : Répartition des cas et décès par localités.

	Commune	Village	Cas	Décès	semaines
Région de Kayes	Khéri-Kafo	Ambidédi	2	0	De la S48 à la S52
		Gagny	3	0	
		Dramané	2	0	
		Bokoro	1	0	
	Sony	Gakoura	3	0	
		Lany Modi	4	1	
		Lany Tounka	20	0	
		Lany Tacoutala	5	0	
	Awa Dembaya	Dogokori	2	0	
		Fatola	5	0	
Kayes		2	1		
Kemené	Toubaboucane	1	0		
Bangassi	Bangassi village	2	2		
Région de Koulikoro	Sampaga	Sampaga	30	1	
		Gassambara	63	2	
	Nara	Nara ville	1	0	
		Fofara	58	2	



Fièvre jaune

Cinq (5) cas suspect de fièvre jaune non suivis de décès ont été notifiés de S48 à S52.

- ❖ Un cas à Madina Kounta (commune de Koundian, cercle de Bafoulabé, Région de Kayes. S48
- ❖ Deux cas à Ouéléssébougou dont l'un en provenance de Dialan (commune de Kéléya, cercle de Bougouni) et l'autre de la zone sanitaire de Ouéléssébougou, cercle de Kati, Région de Koulikoro. S49.
- ❖ Un cas à Dravéla –Bolibana en commune III du District de Bamako à la S50.
- ❖ Un cas à Niagala, commune de Sangha, cercle de Yélimané. S51.

Tous ces cas ont été prélevés et les résultats du laboratoire ont été négatifs.

Coqueluche

Aucun cas suspect de Coqueluche n'a été notifié au cours du mois de décembre sur l'ensemble du territoire national.

Tétanos Maternel et Néonatal

Un (1) cas avec décès a été enregistré à Niamakoro en commune VI (District de Bamako) à la S48.

Paralysie Flasque Aiguë (PFA)

Quatre (4) cas suspects de PFA non suivis de décès ont été enregistrés de la S48 à la S52 :

- ❖ Deux cas à Markala et à Doura Wéré (zone sanitaire de Markala, cercle de Ségou, Région de Ségou) à la S48.
- ❖ Un cas au quartier TSF en Commune II (District de Bamako) à la S50.
- ❖ Un cas à Niono (cercle de Niono, Région de Ségou) à la S52

Tous ces cas ont fait l'objet de prélèvement de selles envoyées à l'Institut Pasteur d'Abidjan pour confirmation.

Méningite

Au total, **24** cas suspects de méningite cérébro-spinale non suivis décès (soit létalité de 0 %) ont été notifiés dans l'ensemble du pays, au cours du mois de décembre.

Cinquante et un (51) LCR ont été acheminés à l'INRSP, **8** d'entre eux se sont révélés positifs, soit : un taux de positivité de 15 %.

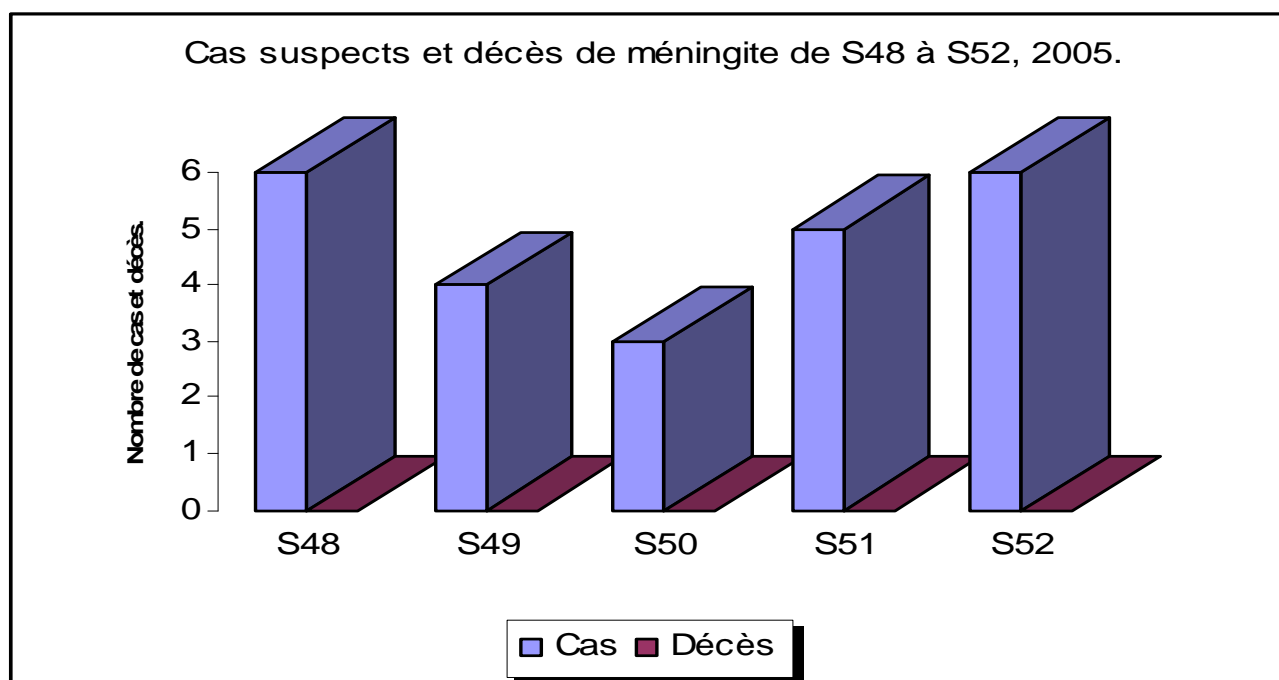
Les espèces identifiées étaient :

- le pneumocoque (4 cas)

- *H. influenzae* b (4 cas).

Tableau 2 : Répartition des cas et décès dus à la méningite cérébro-spinale de S48 à S52 par région.

Regions	S48		S49		S50		S51		S52	
	C	D	C	D	C	D	C	D	C	D
Kouliko	1	0	0	0	1	0	2	0	0	0
Sikasso	1	0	1	0	2	0	0	0	0	0
Ségou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bamako	4	0	3	0	0	0	3	0	4	0
Mopti	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Tombou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kayes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	06	0	04	0	03	0	05	0	06	0



Diarrhée sanguinolente

Aucun cas de diarrhée sanguinolente n'a été rapporté durant cette période.

Paludisme

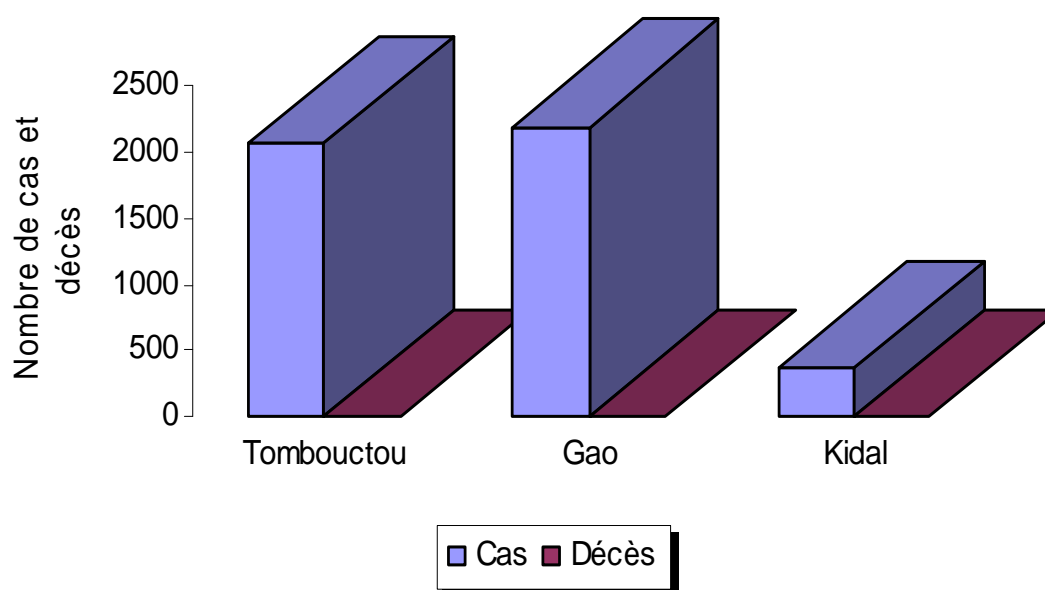
Au cours du mois de décembre, 4619 cas de paludisme dont 4 décès ont été enregistrés dans les régions du nord du pays.

La région de Gao a notifié 2193 dont 3 décès survenus à la S48 et S52.

La région de Kidal a notifié 362 cas dont 1 décès.

La région de Tombouctou a enregistré 2064 cas. Notons que les données de la Région de la S48 de Tombouctou ne sont pas parvenues.

Répartition des cas et décès de paludisme de S48 à S52, 2005.



Rougeole

Dix (10) cas suspects de rougeole non suivis de décès ont été enregistrés de la S48 à la S52

Tous ont bénéficié de prélèvement, soit un taux de prélèvement à 100%.

Les prélèvements ont été envoyés à l'INRSP à la recherche de l'antigène anti rougeoleux.

Tableau 3 : Cas suspects de rougeole par semaine et par régions de la S48 à la S52.

Semaines Régions	S48		S49		S50		S51		S52	
	Cas notifiés	Cas prélevés	Cas notifiés	Cas prélevés	Cas notifiés	Cas prélevés	Cas notifiés	Cas prélevés	Cas notifiés	Cas prélevés
Mopti	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bamako	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
Ségou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sikasso	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tombouctou	2	2	2	2	0	0	1	1	2	2
Koulikoro	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0
TOTAL	03	03	02	02	01	01	02	02	02	02

INFO SANTE

Directeur de publication

Dr Mamadou S. Traoré, Directeur National de la Santé.

Comité de rédaction

Les Docteurs :

Sory Ibrahima BAMBA : Chef de la Division Prévention et lutte contre la Maladie

Kandioura Touré : Chef de la Section Surveillance Epidémiologique

Mahamadou F. Maiga : Chargé des Urgences et Catastrophes (Section Surveillance Epidémiologique)

Lassana Keita : Point focal PFA (Section Surveillance Epidémiologique)

Naouman Sylla : Section Surveillance épidémiologique

Massambou Sacko : OMS-Mali

Petit-Jean Zerbo : Chef du Projet PASEi 2 Mali

M. Noukonmory Keita : Gestionnaire des données (Section Surveillance Epidémiologique)

Mme Dembélé Oumou Coulibaly : Gestionnaire des données (Section Surveillance Epidémiologique)

Amadou. B. Kouyaté : Médecin d'appui (section surveillance épidémiologique)

M. Abdoulaye Kamaté : Opérateur RAC